



FICHE INFORMATION ET CONTACT

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité obtenir une aide de notre commune par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Ses missions, régies dans le cadre de l'action sociale, sont diverses et concernent aussi bien la personne que la famille.

Le CCAS se mobilise principalement dans les actions suivantes :

- Lutte contre l'exclusion (aide alimentaire, repas à domicile)
- Service d'aide à domicile
- Prévention et animations pour les personnes âgées
- Soutien au logement et à l'hébergement (lutte contre l'insalubrité)
- Petite enfance, enfance, jeunesse
- Soutien aux personnes vulnérables et/ou isolées
- Soutien aux personnes avec un handicap
- Instruction administrative avec aide au remplissage des dossiers et transmission à l'autorité chargée de statuer sur la demande
 - ✓ Pré-inscription d'aide sociale
 - ✓ Dossier APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie)
 - ✓ Demande auprès de la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées)
- Aides financières, dans le cadre de l'urgence après étude d'une fiche de renseignements dûment remplie avec pièce(s) justificative(s)

Télécharger le document

Pour obtenir des renseignements complémentaires et/ou un rendez-vous auprès d'un membre du CCAS, contacter la mairie :

⇒ mairie@lesauxons.fr

⇒ 03.81.58.72.69